

Un conseil communal citoyen à Saint-Gilles

POLITIQUE La mise en zone 20 de certaines rues sera testée durant cette législature

- Outre la jeunesse, la santé ou encore la mobilité, le nouveau collège souhaite mettre l'accent sur la participation citoyenne.
- Avec un panel représentatif de toute la population.

C'est dans son bureau de la place Van Meenen que le bourgmestre Charles Picqué explique vouloir poursuivre les politiques lancées durant les précédentes législatures en vue de dynamiser sa commune. Car si la majorité a changé avec l'arrivée des écologistes, le capitaine, lui, est depuis longtemps à la tête du navire. « Je ne parlerai donc pas de renouveau mais d'accents nouveaux », entame-t-il en soulignant que les négociations avec le partenaire vert se sont déroulées dans une ambiance plutôt constructive. « Cela s'est passé dans un climat serein et le programme a le mérite de faire la synthèse de ce que chacun souhaitait, tout en restant cohérent ». En une phrase : « Tout le monde s'y retrouve. »

Avec un accord notamment sur un fil conducteur à l'accent triple : la solidarité, la cohésion sociale, voire le lien entre les gens, et la qualité de vie. « En préservant la mixité culturelle qui est reconnue à Saint-Gilles ». Autant d'accents que l'on retrouve tout au long des trois priorités fixées par le collège pour les six ans à venir.

1 La jeunesse. Le bourgmestre dit vouloir travailler sur l'enseignement, la petite enfance et la politique de la jeunesse.

« L'école, c'est là où l'on se donne les premiers outils d'égalité des chances, c'est bateau, mais il faut se le rappeler ». Ces dernières années, l'offre de places a augmenté avec, par exemple, la création d'un établissement secondaire. « Nous avons donc aujourd'hui des objectifs plus qualitatifs que quantitatifs comme le fait de réduire les coûts de la scolarité, c'est capital, notamment pour les plus défavorisés ». Pointée également, la qualité des repas. Ou encore la remise à jour de la qualité de la scolarité. « Qui va jusqu'à mettre des locaux à disposition pour préparer les blocs,

tout le monde ne vit pas dans des logements qui se prêtent à cela. A la rentrée, nous allons par ailleurs distribuer un kit scolaire pédagogique gratuit qui contiendra le matériel classique que les écoles demandent aux parents d'acheter. Pas un ordinateur, hein. ». Pour la petite enfance, 300 places supplémentaires sont prévues dont 150 dans la crèche en construction rue Théodore Verhaegen.

Pour la jeunesse, la commune annonce l'arrivée d'un lieu qui lui sera dédié. « Nous allons mettre en place un pôle d'expression, nous avons obtenu les subside, l'idée étant d'offrir une infrastructure tournée vers l'expression artistique et créative ». Annoncée encore, une salle de sport attenante à la future crèche. « Nous voulons aussi absolument encourager l'accès du sport aux femmes en stimulant des activités mixtes ».

Le collège mettra également en place un conseil consultatif des jeunes. « Certaines communes l'ont déjà instauré. Nous sentons bien que la parole et les aspirations des jeunes ne trouvent pas toujours un champ idéal pour s'exprimer dans les conseils consultatifs tradition-

nels. Il faut donc faire du dialogue une spécificité et fournir de la documentation aux gens afin qu'ils puissent s'exprimer en connaissance de cause. Avec les jeunes, cette exigence est d'autant plus évidente qu'ils n'ont pas la même expérience de la vie sociale ».

2 La solidarité. « Nous maintenons notre volonté de renforcer la solidarité ». Un nouveau bâtiment sera mis à la disposition de l'épicerie sociale installée à côté du CPAS, rue Bernier, pour lui permettre de grandir.

Sur le front du logement, la Régie locale, « qui dispose du plus grand parc à caractère social après la Ville », devrait poursuivre l'acquisition d'immeubles. « Avec ce qui pourrait être le produit d'une partie de la vente de notre parc actuel à la Société de logement social (NDLR : le Foyer du sud qui dépend de la Société régionale du logement, la SLRB). Ce qui nous permettrait de continuer à acheter, sachant que nous avons peu de réserves foncières ».

3 Le triptyque mobilité, espace public et santé. Parmi les mieux desservies en transports en commun, la commune souhaite développer de nouveaux projets. « Nous allons tenter l'expérience de parties de quartier où le trafic automobile serait réduit, d'abord en phase de test puis, si ce dernier est concluant, de manière définitive avec des aménagements en dur ».

Citée comme exemple, la rue de Lisbonne, désormais de plain-pied et où la vitesse est limitée à 20 km/h. Quand on parle de qualité de vie, difficile d'oublier la qualité de l'air. « Il faut disposer d'un monitoring permanent de l'état de l'air pour

voir quelles mesures nous pouvons prendre dans ce domaine et dans quels quartiers nous devons faire des efforts ». Pour assurer le diagnostic, la commune fera plus que probablement appel à un partenaire spécialisé en la matière. « Un dossier sur lequel nous devons également être acteur au niveau communal, c'est la prévention sur le plan de la santé. Nous devons faire plus en travaillant avec les associations et les maisons médicales au sens de l'accompagnement personnel ».

Au rayon mobilité, le bourgmestre estime que pour réduire

les déplacements, « il faut mettre l'accent sur les services de proximité. Pour atteindre cet objectif, il faut que la politique communale fasse en sorte que l'offre commerciale, d'équipements publics et de services soit de qualité. On peut dire que Saint-Gilles est une commune qui poursuit cet objectif. Si vous n'avez pas de voiture, vous n'êtes pas obligés de faire de grands déplacements car nous avons des noyaux commerciaux, des équipements collectifs en grand nombre ».

Le nouveau collège souhaite enfin travailler sur l'espace public. Avec un principe : le droit à l'espace public dans de bonnes conditions. « Il faut donc à la fois s'appuyer sur l'animation, la sécurisation et sur la prévention ».

Deux petits espaces verts seront créés sous cette législature dont un du côté de la rue Théodore Verhaegen et l'autre, sur la place Janson qui jouxte le Parvis de Saint-Gilles.

Les travaux sont déjà en cours pour le premier. Quant au second, le bureau d'architectes sera désigné durant ce premier semestre. ■

PATRICE LEPRINCE

L'ORIGINALITÉ

Des citoyens tirés au sort pour accompagner le conseil

Alors que de plus en plus de communes mettent l'accent sur l'implication des habitants dans la gestion de la chose politique, Saint-Gilles va encore un pas plus loin et propose de créer une assemblée représentative de sa population. « *La participation et l'implication citoyennes, c'est le grand enjeu sociétal, entame Charles Picqué. Il a été décidé de créer un conseil consultatif des citoyens qui serait le pendant ou plutôt l'accompagnateur du conseil communal* ». Le conseil sera composé de citoyens du cru. « *Je vais m'inspirer de mon expérience comme président du parlement bruxellois où nous avons réussi à composer un panel citoyen sur le thème de la mobilité. Cette volonté*

d'impliquer le citoyen participe du grand défi de ce que l'on appelle dans le jargon la cohésion sociale ».

Sans oublier le rapport au pouvoir politique. « *Nous allons par exemple notamment tenter l'expérience de budgets participatifs. Nous allons aussi fixer un cadre pour voir dans quelle mesure nous lierons l'avis du conseil à nos décisions* ».

Reste à s'assurer d'une bonne représentativité. « *Pour moi, la participation citoyenne doit absolument prendre en compte le contexte de mixité sociale qui est le nôtre. Nous devons impérativement faire participer un maximum de gens et pas toujours les mêmes, je pense à ceux qui s'approprient parfois la parole au nom des autres. Il faut vraiment faire de cette consultation une vraie tradition populaire*

de la démocratie, ajoute le bourgmestre. Cela veut dire que l'on veut s'inscrire dans la durée mais aussi que tout le monde, quel que soit son niveau d'éducation, social etc., peut participer. Nous allons en tout cas essayer que cela devienne l'innovation de cette législature ».

Reste à définir les modalités pratiques. « *Nous allons travailler avec des professionnels qui effectueront un tirage au sort* ». En introduisant ensuite certains filtres comme l'âge, le quartier de résidence ou le niveau socio-économique. Le collège se laisse quelques mois pour peaufiner ce dossier. « *Mais nous voulons que le conseil consultatif soit opérationnel en 2020* », conclut Charles Picqué.

P.LE

LA RUPTURE

« Conjuguer ville animée et quiétude résidentielle »

C'est sans aucun doute le point le plus délicat, sachant que si la majorité a changé avec l'arrivée d'Ecolo en lieu et place du MR au sein du collège, le bourgmestre, parfois empêché, est en place depuis 1985. Plutôt que de point de rupture, Charles Picqué opte donc plutôt pour une préoccupation partagée, dit-il, par son partenaire vert. « *Nous devons parvenir à conjuguer une ville animée et la quiétude résidentielle. Saint-Gilles a un taux d'activités très important sur son territoire. Pour des raisons professionnelles, il y a plus de voyageurs qui sortent de la gare du Midi que d'habitants* ». C'est l'affluence aussi autour des commerces, de l'horeca, des marchés ou d'événements en tout genre. « *Une partie de Saint-Gilles ressemble par certains aspects à des quartiers du centre-ville. Nous devons donc trouver les points d'équilibre car si une commune doit servir d'autres intérêts que ceux de ses habitants, elle a aussi pour vocation de garantir le plaisir d'y vivre. Il s'agira donc de conjuguer ces exercices, notamment en termes de nuisances sonores* ».

P.LE